

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 janvier 2026, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **15 janvier 2026** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 45

Nombre de conseillers absents à la séance : 10

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 13

Nombre de conseillers suppléés : /

### **ETAIENT PRÉSENTS :**

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Yves ALEXANDRE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Bernard BERTHELIER, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Julien VIDALINC, Véronique VISY

### **ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Bernadette GINEZ (représentée par Dominique LAVIGNE), Elisa BASTIDE (représentée par Isabelle LANTUEJOUL), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Thierry CRUEGHE (représenté par Jean-Michel FAUBLADIER), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Frédéric GODBARGE (représenté par Louis ESTEVES), Mireille LABORIE (représentée par Christian FRICOT), David LOPEZ (représenté par Julien VIDALINC), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Nicole SOULENQ-COUSSAIN (représentée par Bernard BERTHELIER)

### **ETAIENT ABSENT(E)S :**

Charly DELAMAIDE, Catherine AMALRIC, Jamal BELAIDI, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL

**Monsieur Christian POULHES** a été élu secrétaire de séance.

## **N° DEL\_2026\_010 : ADMINISTRATION GENERALE / MOTION DE SOUTIEN AUX MISSIONS LOCALES**

### **Rapporteur : Monsieur Pierre MATHONIER**

Vu le projet de loi de finances pour 2026 actuellement en cours d'examen ;

Vu les alertes formulées par les présidents des Missions Locales du Cantal concernant la baisse annoncée des financements du réseau des Missions Locales, estimée à -13 %, ainsi que la diminution corrélative des crédits dédiés à l'allocation PACEA dédiée aux jeunes en démarche active ;

Considérant que les Missions Locales constituent un acteur essentiel de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, en particulier dans les territoires ruraux ;

Considérant que, dans le département du Cantal, près de 1 900 jeunes sont accompagnés chaque année au sein de 23 lieux d'accueil de proximité, garantissant un accès aux droits et un accompagnement individualisé ;

Considérant que les Missions Locales, présidées par les élus locaux, participent pleinement au développement économique local, à la cohésion sociale et au fonctionnement du service public de l'emploi ;

Considérant que la baisse des financements envisagée pourrait entraîner :

- une dégradation de la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes ;
- une réduction des moyens humains, limitant la capacité d'action partenariale et de coopération territoriale ;
- l'arrêt ou la fragilisation de certaines actions locales ;
- une diminution du nombre de jeunes accompagnés, affectant en priorité les publics les plus en difficulté, notamment en milieu rural ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'affirmer son attachement au maintien du service public de proximité en direction des jeunes du Cantal ;
- d'exprimer son soutien aux Missions Locales du département dans leurs missions d'accompagnement, d'insertion et de prévention de l'exclusion ;
- de demander que les impacts territoriaux et sociaux des orientations budgétaires envisagées soient pleinement pris en compte dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2026 ;
- de souhaiter que les moyens nécessaires à l'exercice des missions confiées aux Missions Locales soient préservés afin de garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement des jeunes.

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER

Le Secrétaire de séance,

Christian POULHES.